



GELOSE ANTIBIOTIQUE N° 11

PRINCIPE

La gélose Antibiotique N° 11 est une des formulations des milieux antibiotiques pour déterminer l'activité antibiotique d'un produit par la méthode de dosage microbiologique. Sa formulation est conforme aux recommandations des Pharmacopées européenne et américaine, du Code of Federal Regulation et de l'A.O.A.C.

FORMULE

Ingrédients en grammes par litre d'eau distillée ou déminéralisée.

Extrait de bœuf	1,50
Extrait de levure	3,00
Peptone de caséine	4,00
Peptone	6,00
Glucose	1,00
Agar	15,00

pH final à 25°C : 7,95 ± 0,05

CONSERVATION

Le milieu en flacons se conserve entre 2 et 8°C jusqu'à la date d'expiration indiquée sur l'emballage.

EQUIVALENCE

Ce milieu est également appelé Neomycin Assay Agar dans la méthode de Grove et Randall, Medium 11 par le CFR et Agar Medium J par l'A.O.A.C.

UTILISATION

Se conformer aux protocoles en vigueur.

CONTROLE DE QUALITE

	Souche ATCC®	Inoculum CFU	Croissance en 18-48 heures à 35 ± 2°C
<i>Micrococcus luteus</i>	9341	30-300	Bonne
<i>Staphylococcus epidermidis</i>	12228	30-300	Bonne

BIBLIOGRAPHIE

1. Pharmacopée Européenne. Addendum 1999. 2.7. Titrages biologiques. 2.7.2. Titrage microbiologique des antibiotiques. Conseil de l'Europe. Edition Maisonneuve. France.
2. The United States Pharmacopeia (U.S.P. XXIII). 1995. Biological tests and assays, p.1690-1696. United States Pharmacopeial Convention Inc. Rockville, MD.
3. Federal Register. 1992. Tests and methods of assay of Antibiotics and Antibiotic-containing drugs. Federal register **21**:436.100-436.106
4. Association of Official Analytical Chemists. 1995. Official methods of analysis of AOAC International, 16th ed. AOAC International, Arlington, VA.

PRESENTATION

Code	Description
31013	10 flacons de 100 ml
33013	10 flacons de 180 ml
	Autre présentation : nous consulter